



Le compte-rendu du dernier conseil municipal (22 fév.) est disponible en affichage en mairie et en version numérique sur le site web et la page Facebook de la mairie.

Nous vous tiendrons informés de la tenue du prochain conseil municipal.

Travaux ENEDIS

Raccordement électrique de Revest du Bion à Limans.

La circulation sera fortement perturbée mais pas coupée du 1er au 30 mars pendant les travaux prévus sur la commune de Banon. Les voies affectées sont l'avenue Pierre de Courtois (entre route d'Apt et chemin de la Grange) et le chemin de la Grange dont des tronçons peuvent être partiellement fermés à la circulation.



Urbanisme



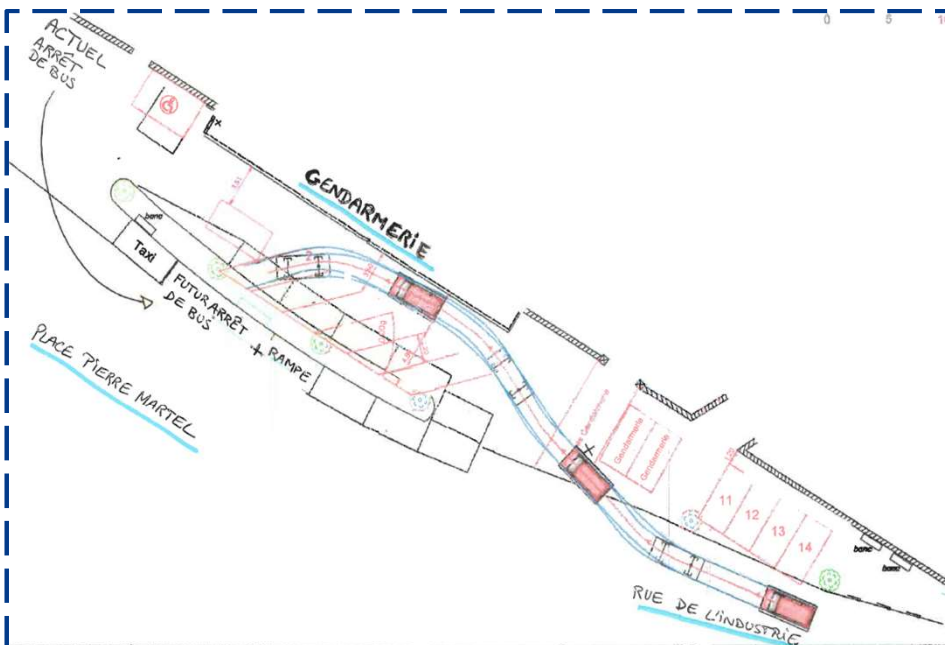
Réunion Publique PLU

Les travaux du Plan Local d'Urbanisme seront présentés à la population de Banon au cours de la **réunion publique** qui aura lieu le **jeudi 3 mars à 18h00** dans la salle multi-activités. Cette réunion sera animée par Mme Chaize-Riondet, chargée d'études du cabinet Altereo qui nous accompagne dans cette démarche. Elle prendra note des remarques émises par les participants au cours de cette réunion.

Transport régional

Projet de Rampe pour personnes à mobilité réduite (PMR) :

La Région SUD nous a demandé de créer une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au niveau de l'arrêt des bus réguliers. Cette demande nous conduit à déplacer l'arrêt de bus place Pierre Martel, en face de la gendarmerie. Les quelques places de parking supprimées seront regagnées sur l'allée Beltrame, devant la Gendarmerie, en organisant le parking des voitures en épi. Les travaux pourraient avoir lieu avant l'été.



Projets photovoltaïques conduits par la société

La société RES animera des **ateliers publics** par groupes autour de tables pour présenter les différents aspects des projets photovoltaïques sur les lieux-dits 'Plan de Banon' et 'Mures Basses'. Cette permanence se déroulera dans la salle multi-activités le **lundi 4 avril de 15h30 à 19h30**.

Travaux de rénovation énergétique : les aides en 2022

Quelles sont les aides qui existent en 2022 pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement à Banon ?

MaPrimeRénov : cette aide est versée par l'Etat sous forme de prime à la fin des travaux, ce qui représente une amélioration par rapport à l'ancien système de crédit d'impôt qui a existé jusqu'en 2020 (CITE).

Primes Energie CEE : les primes CEE sont les aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur).

MaPrimeRenov Sérénité : destinée aux revenus modestes et très modestes, cette aide a pour objectif d'encourager les rénovations globales des logements.

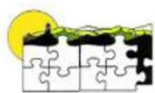
Eco-PTZ : ce prêt à taux zéro est accordé pour des travaux de rénovation thermique. Le 1er janvier 2022, son plafond a été relevé à 50 000 €.

Prêt Avance Rénovation : la somme empruntée pourra être remboursée lors de la vente du bien ou à sa succession, les intérêts pouvant quant à eux être remboursés in fine ou en amont, progressivement.

Ces aides concernent l'ensemble des types de travaux de rénovation énergétique, notamment ceux d'isolation des murs et des sols, de remplacement d'équipement de chauffage et de ventilation. Tous les types de revenus y sont éligibles par dégressivité en fonction de paliers hormis MaPrimeRenov Sérénité. Vous pouvez également retrouver les différentes aides à l'installation de panneaux solaires.

Pour toucher ces aides, les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement). Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site de l'ADEME, d'Hello Watt ou de France Renov.

Points d'apports volontaires



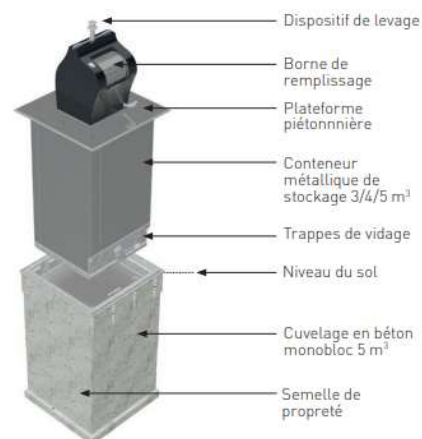
Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon



Le projet se poursuit avec la pose attendue de deux ensembles place de la République et route de Forcalquier.

L'architecte des bâtiments de France a donné son accord pour les dispositifs enterrés totalement, à l'exception des bornes dans lesquelles on pourra déposer ses déchets triés (cf. photo non contractuelle).

Les dispositifs sont commandés et seront installés dès que livrés, ce qui permettra de démarrer la collecte dans l'ensemble de ces nouveaux dispositifs.



Permanences

Vie Sociale



Assistante sociale. Madame Mouisson assure les permanences en mairie de Banon, **chaque mercredi matin** de 9h à 12h, uniquement sur RDV. Contact au 04.92.30.39.70.

Relais Petite Enfance Haute Provence Pays de Banon. Cette permanence s'adresse aux parents et aux assistantes maternelles. Les prochaines auront lieu **lundi 7 et 21 mars** avant 09h30 et après 11h00 au Centre Culturel et Sportif, uniquement sur RDV. Contactez Sarah Sanseigne au 07.69.27.76.43.

Mission locale. La permanence se tient désormais en mairie, le 4^e mardi de chaque mois, soit le **mardi 29 mars** en matinée, uniquement sur RDV. Contact au 04.92.72.75.60. + d'infos sur www.missionlocale04.org

ZOOM sur la



Le 1^{er} réseau d'insertion des jeunes!

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur projet professionnel.

Tu as entre 16 et 25 ans?

Tu recherches un emploi ou une formation?

Tu as besoin de conseils pour tes projets?

À partir du 1^{er} mars 2022, le **CEJ – Contrat d'Engagement Jeune – est TON NOUVEL ACCOMPAGNEMENT.** Ce parcours, entièrement personnalisé, peut durer de 6 à 12 mois en fonction de ton profil pour t'aider à définir ton projet professionnel et à trouver un emploi.



C'EST QUOI???

Quand tu signes un contrat, tu peux bénéficier de :

- * Un accompagnement par un conseiller dédié qui te suit tout au long de ton parcours et jusqu'à ce que tu trouves un emploi,
- * Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités,
- * Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 € /mois en fonction de tes ressources et sous condition que tu respectes tes engagements

Les bénéficiaires c'est aussi préparer son avenir et mettre toutes les chances de son côté pour :

- * Définir et bâtir ton projet professionnel
- * Mettre en valeur tes talents et tes compétences
- * Découvrir le monde professionnel et comprendre son fonctionnement et ses codes
- * Trouver les bons contacts pour accéder plus facilement et plus rapidement à un emploi

PRENDS RENDEZ-VOUS ET APPELLE LE 04.92.72.75.60



Distribution alimentaire un mercredi sur deux à partir de 11h devant le Garage Autonome.

**Prochaine distribution
le 16 mars**

Contact : 06.62.41.31.39

Du côté des services...



Fermeture exceptionnelle des bureaux de poste du secteur de Forcalquier seront fermés le jeudi 10 mars 2022 matin. Ils seront ouverts aux horaires habituels l'après-midi, sauf ceux de St Etienne les Orgues et de Volx, habituellement fermés le jeudi après-midi.

Le mot de Ramon



Puis vint le temps des grandes invasions. Bien avant nos pacifiques Parigoths contemporains, des hordes de barbares envahirent notre région : des Goths, des Ostrogoths, des Saligoths, des Saxons, des Wisigoths et autres vandales. Les riches domaines furent pillés et leurs habitants durent à leur tour se réfugier sur les hauteurs. Il est à noter qu'une bataille entre Barbares et Gallo-Romains eut lieu dans la Combe du Largue sous le rocher d'En-Guerre où de nombreux ossements furent mis à jour.

Aucun événement notable n'est à signaler avant la naissance du village de Banon vers l'an Mil, aucun vestige hormis une inscription chrétienne de provenance inconnue. La présence d'ermites est probable.

Avant de vous donner rendez-vous à Banonum le mois prochain, j'aimerais vous citer le moine de Lure qui écrivait en 1956 :

« Je foule une terre qui a été foulée par les Ligures, cadastrée par les Romains, brûlée par les Barbares, sanctifiée par les ermites d'autrefois, défrichée par les moines puis parcourue par des rois et fortifiée par des manants. »

Pierre Martel, Le moine de Lure, Mon pays, Alpes de Lumière, 5 février 1956.

Petite histoire de Banon. Épisode 3/6 : du IV^e siècle à la naissance de Banon

Le BLEUET

L I B R A I R I E

Judi 10 mars à 10h : « Silence on lit ! » au Bleuët. Pour sensibiliser tous les Français à l'importance de la lecture, et manifester ensemble notre attachement au livre, en cette année de grande cause nationale, le Centre National du Livre, en collaboration avec l'association « Silence, On Lit! », l'Éducation nationale et l'ensemble de ses partenaires lance un « quart d'heure de lecture » simultané dans toute la France, le jeudi 10 mars 2022 à 10 heures. Ce jour-là, La France lit.

Rdv au Bleuët pour ce temps de lecture d'un livre - tiré du sac ou d'un rayon, suivi d'un café offert par la librairie!



Cinéma de Pays

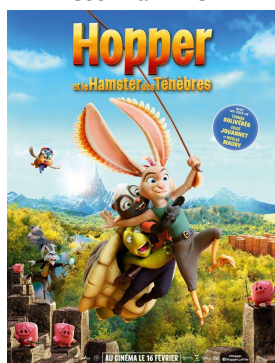
Samedi 19 mars

Tarif unique : 5 €

Salle multi-activités de Banon

18h30

Dessin animé



21h00

Comédie



Programmation sous réserve de confirmation



Loisirs & Culture



La mairie de Banon recherche un service civique

Banon Culture, service culturel de la mairie de Banon, propose depuis 2006 une programmation culturelle variée au sein de l'Église Haute du village, lieu majestueux désacralisé. Ce lieu nous permet d'organiser d'avril à septembre des expositions ainsi que des concerts qui contribuent à la réputation culturelle du village. La programmation, à la fois qualitative et éclectique, en fait un lieu incontournable pour les artistes et amateurs d'art.

Objectif citoyen. Derrière le mot « culture » résonnent les idées de liberté de création et d'expression, de partage, d'échange et d'émancipation personnelle, autant de valeurs proches de celles de la République. Cinéma, théâtre, concerts, livres, musique, expositions...

Actions au quotidien. Nous recherchons une personne, véritable ambassadeur du service culturel, qui participera à l'élaboration et la construction de la programmation culturelle. Il pourra, avec l'animateur en poste, sélectionner et rencontrer les artistes exposants ou les musiciens; apprécier et argumenter les choix esthétiques de la saison; participer à l'élaboration des visuels et à la diffusion des outils de communication; aider à la mise en place des événements culturels, installation des salles, installation et décrochage des expositions, préparation des vernissages et accueil du public.

Merci de contacter la mairie au 04 92 73 37 35 si cette offre vous intéresse. + d'info sur : www.service-civique.gouv.fr

Banon Actus est disponible

- * à l'accueil de la mairie et à la boulangerie,
- * en version numérique sur le site web et la page Facebook de la mairie,
- * par email.

Si vous souhaitez la recevoir par email, envoyez-nous votre adresse email à mairiebanon-ahp@orange.fr